

Image not found or type unknown



Fausses informations diffusées avant AG

Par **PIERI NADEGE**, le **05/08/2017** à **14:29**

Bonjour,

Avant l'AG de notre ASA, un membre du bureau a diffusé, par écrit, de fausses informations afin d'influencer le vote des propriétaires.

Peut-on faire intenté une annulation de l'assemblée ou poursuivre l'auteur de ces informations?

Merci d'avance pour vos réponses.